



SYNDICAT CGT NICE MÉTROPOLE CÔTE D'AZUR

33, Avenue Jean Médecin 06000 Nice - Tel : 04.97.13.24.11
L'Arénas - Immeuble le Phare - 405, promenade des Anglais 06202 - Nice Cedex 3 Tel : 04.89.98.14.51 ou 52

Mail : syndicat.cgt@ville-nice.fr Site internet : cgtnmca.fr Page facebook : [@cgtnmca](https://www.facebook.com/cgtnmca)

Nice, le 16 février 2022

Monsieur le Maire
Président du CHSCT
Ville de NICE
5, rue de l'Hôtel de Ville
06364 Nice cedex 4

Objet : Tête carrée

Monsieur le Président du CHSCT,

Par voie de presse, le 15 janvier 2022, vous avez annoncé le changement de destination des locaux administratifs de la direction des bibliothèques situés dans la Tête carrée.

Dans l'article, vous annoncez que cet espace permettrait de recevoir du public.

Depuis, les agents ont dû déménager du quatrième étage vers le troisième. Cela engendre une dégradation de leurs conditions de travail.

De plus, les travaux déclenchés en urgence ont provoqué de fortes nuisances sonores (marteaux-piqueurs) et olfactives (forte odeur de peinture dans les locaux).

Nous nous interrogeons sur la requalification de ces locaux en ERP.

La commission départementale de sécurité devra contrôler la conformité des locaux vis-à-vis de leur destination. Pourtant, nous nous rappelons que l'ouverture des locaux de la Tête Carrée avait généré des difficultés principalement sur les moyens d'évacuation.

Nous constatons avec une agréable surprise que des travaux peuvent débuter très rapidement. Nous ne manquerons pas de nous en souvenir à l'occasion d'autres opérations.

Cependant cette rapidité s'opère, une nouvelle fois, aux dépens des obligations élémentaires en matière d'hygiène et de sécurité.

En effet, le CHSCT de la Ville de NICE n'a pas été informé et, encore moins, réuni.

Un plan de prévention a-t-il été établi ?

L'ouverture de ces locaux au public entrainera aussi de nouvelles interrogations.

Qui devra, notamment, assurer sa surveillance ? Qui contrôlera les pass vaccinaux ?

Pour toutes ces raisons, nous vous demandons de bien vouloir inscrire, à l'ordre du jour du prochain CHSCT, un point sur la Tête carrée.

Veillez agréer, Monsieur le Président du CHSCT de la Ville de NICE, l'expression de nos salutations distinguées.

**P/ Le Syndicat CGT
Le Secrétaire du CHSCT**



Dominique ROCTON